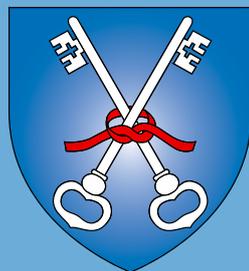




# LES ÉCHOS DE DOURGNE

SEPTEMBRE 2021







## QUOI DE NEUF EN CETTE FIN D'ÉTÉ ?

Que de bonnes nouvelles : nous n'avons pas eu besoin d'arroser intensément nos jardins : les pelouses et les fleurs n'ont pas souffert cet été. Le camping a été très fréquenté une nouvelle fois par de nombreux touristes, les expositions des Artistes à la Mairie et celle du Club photo de la MJC ont été appréciées par les visiteurs. Les fêtes de la Saint Stapin ont pu être maintenues à minima et un très beau feu d'Artifice les a clôturées. Depuis le début de l'année, l'animation du village s'est faite en pointillé : prévision du Romarin en Février, puis report en Avril à cause du Covid, pour finalement être annulé toujours à cause de ce virus mutant anglais, latino ou indien. Puis le Vide-Grenier : se fera, se fera pas... Il s'est fait le 11 juillet sous un très beau soleil (très chaud) et avec le masque. Les associations, encore cette année, ont du mal à savoir quelles activités seront réalisables dans les semaines à venir. Prévoyons, anticipons, nous annulerons si les autorisations sont refusées.

Nous avons commencé le fleurissement et le nettoyage du village. Bien sûr, nous savons que les goûts ne sont pas uniformes et que chacun réagit différemment à la nouveauté. Mais, sans tomber dans la démagogie, nous en sommes conscients et sommes attentifs aux réactions.

Depuis quelques jours, les enfants de la Maternelle profitent de couchettes suffisantes pour l'effectif, leur superficie a été doublée. Des mises aux normes PMR ont été également réalisées à l'école pour les sanitaires ainsi que pour les accès aux 2 cours de récréation et au hall d'entrée. Beaucoup de poussière pendant les vacances et, donc, du travail de nettoyage et remise en état des classes pour la rentrée : merci à tous ceux qui s'y sont employés.

L'entretien des bâtiments communaux est une source de dépenses importantes mais inéluctables pour les maintenir en état.

La commune a subi en Juin et il y a quelques jours, 3 grosses intempéries : pluie trop importante, grêle, coulée de boue. Nous avons déjà entrepris des travaux de réparation, et nous continuerons à chercher les solutions adéquates en nous appuyant sur les avis de spécialistes.

Bonne lecture des Echos n°2 : ainsi, vous suivrez le travail réalisé par le conseil municipal et prendrez connaissance d'informations particulières sur le village.

Je vous donne rendez-vous pour le prochain numéro et, en attendant, je vous souhaite de belles journées d'automne et vous redis encore : Prenez-soin de vous, Prenez-soin de nous.

**DOMINIQUE COUGNAUD**





CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL.....	p17 -21
VIE ASSOCIATIVE.....	p22- 27
NOUVELLES IMPLANTATIONS.....	p28-29
Sipom.....	p30-31
CCSA.....	p32
AGENDA.....	p33



**Directrice de la publication :** Dominique COUGNAUD

**Ont participé à la rédaction :** les membres de la commission communication, les associations, les partenaires.

**Crédits photos :** les associations, les membres du conseil municipal

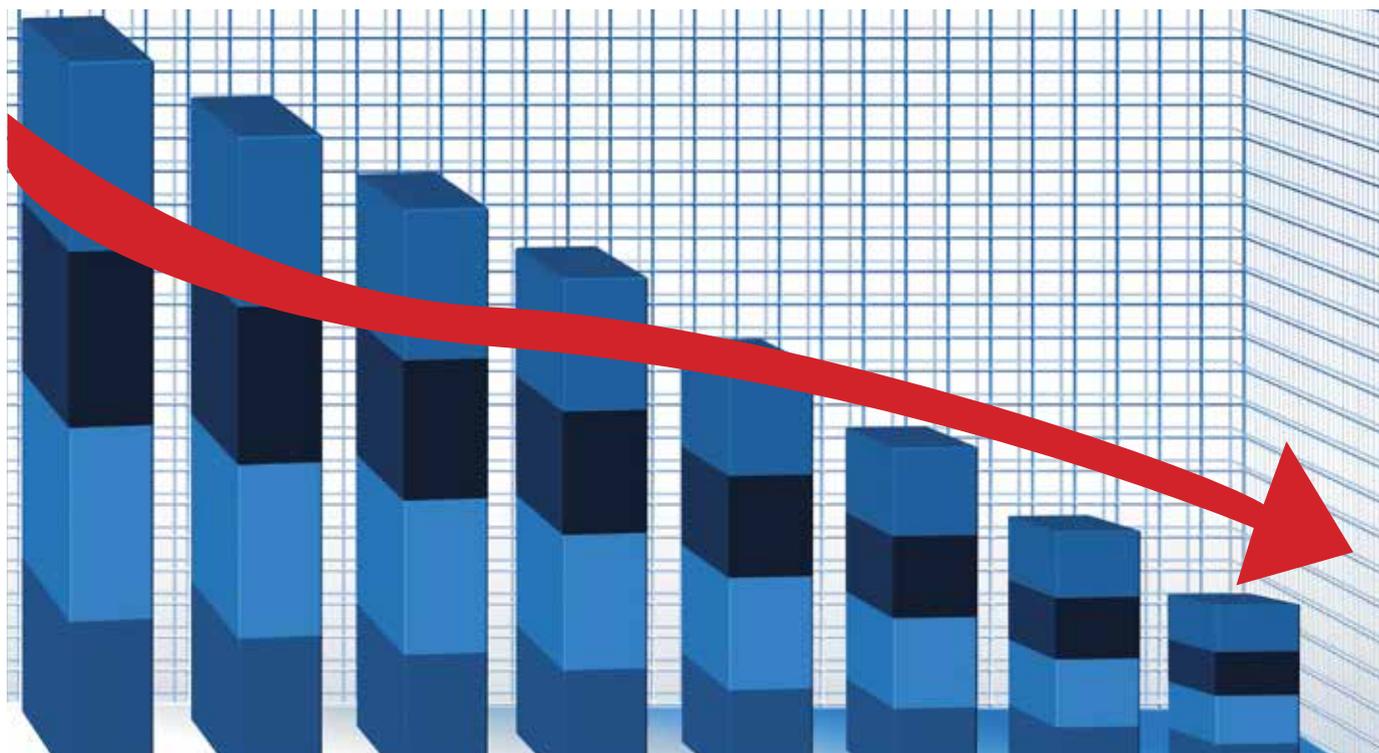
Imprimé en 1 000 exemplaires plus version en .PDF pour diffusion sur le site de la mairie

Remerciements chaleureux aux distributeurs bénévoles et aux rédacteurs

*Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute erreur ou omission involontaire pouvant figurer à l'intérieur de ce bulletin.*

Impression : Evoluprint - Imprim'vert - PEFC

*Ne pas jeter sur la voie publique*



## LA MINUTE PÉDAGOGIQUE : QU'EST-CE QU'UN BUDGET ?

Lors de sa séance du 12 Avril dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les budgets primitifs 2021 de la Commune et du Service Assainissement.

### Budget primitif de la commune

Ce vote constitue une étape stratégique dans le calendrier annuel des travaux du Conseil, qui traduit les engagements du mandat municipal. Son élaboration doit se faire dans la plus grande prudence en déterminant les dépenses et les recettes de la manière la plus sincère possible. Ce budget a été évalué et discuté au sein des différentes commissions que nous avons mises en place dès le début du mandat. Les arbitrages résultent de discussions entre l'ensemble des conseillers.

### Le budget se compose de 2 sections :

**La section de fonctionnement :** ce sont les opérations de dépenses et de recettes liées à la gestion courante de la commune, c'est à dire les produits et les charges qui reviennent régulièrement chaque année, ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

**La section d'investissement :** ce sont les opérations de dépenses et de recettes liées aux programmes nouveaux ou en cours qui enrichissent le patrimoine communal, ainsi que le remboursement du capital des emprunts.

Pour 2021, le budget de fonctionnement = 995 877,96€, le budget investissements = 1 420 340.1€.

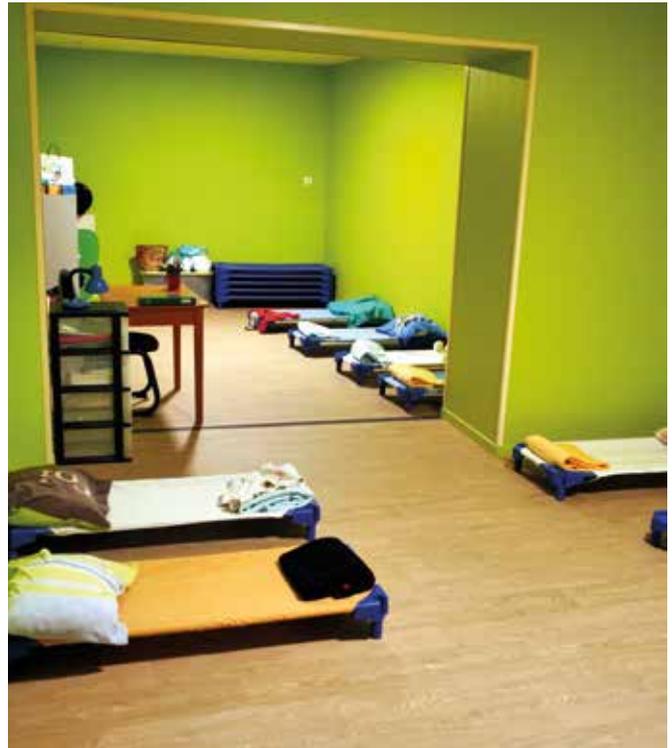
### FISCALITÉ INCHANGÉE :

En 2021, les communes ne perçoivent plus la Taxe d'habitation sur les résidences principales. La perte des recettes est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties. En raison de ce transfert la commune récupère le taux départemental de 2020. N'ayant pas souhaité procéder à une augmentation des impôts locaux nous avons donc voté le taux de 46,26% résultant de la somme des 2 taux de 2020 (29,91% taux départemental + 16,35% taux communal). De la même manière, nous avons reconduit le taux du foncier sur les propriétés non bâties (68,57%).

### ENDETTEMENT :

Suite aux emprunts réalisés ces dernières années, avec une dette de 1 194 000€, la commune se situe au dessus de la moyenne des communes de même strate de population. Une attention toute particulière de ce poste reste nécessaire afin de ne pas grever les budgets des exercices à venir. Pour financer nos premières opérations, nous avons donc pris l'option de nous séparer d'une partie du patrimoine : vente de l'immeuble de l'ancienne Trésorerie. Depuis le début de notre mandat, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

# ENTRETIEN DES BIENS COMMUNAUX



## TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE : MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI DE 2012

Il y a eu de la poussière, du bruit, du déménagement pour l'agrandissement des couchettes, des sanitaires de la maternelle et pour se mettre en conformité avec la loi 2012 concernant les personnes à mobilité réduite. Les travaux avaient débuté pendant les vacances de Pâques et ont été achevés pour la rentrée scolaire. Pour des raisons de sécurité, la cantine avait déménagé provisoirement à la maison des associations, nous remercions toutes les associations qui ont été privées de l'utilisation de la salle depuis plusieurs mois. Une nouvelle organisation avait été mise en place pour amener les enfants à la cantine.



## TRAVAUX BÂTIMENT DE LA MAIRIE : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Suite à l'audit énergétique sur 2 bâtiments communaux et face au réchauffement climatique nous devons revoir et modifier nos habitudes de consommation d'énergie. Pour être en adéquation avec la loi du 17 août 2015 concernant la transition énergétique, le conseil municipal a voté l'installation à la mairie d'un système VRV chauffage et climatisation basé sur le principe de l'aérothermie. Il utilise l'air comme énergie renouvelable afin de produire de 2 à 4 kw pour 1 kw d'électricité consommée. Le remplacement de la chaudière à fuel par une pompe à chaleur nous fera gagner une économie de 70% d'énergie par an. Nous aurons frais l'été et chaud l'hiver, pour le grand bonheur des agents et du public.

## PROJET TRAVAUX TENNIS ET SALLE OMNISPORTS

**Éclairage** : Les dossiers de demande de subvention ont été adressés à la Région et au Département.



## SIGNALÉTIQUE MARQUAGE AU SOL DANS LE VILLAGE

Afin de répondre aux besoins de sécurité de nos concitoyens, divers travaux de marquage au sol ont été réalisés :

- Sur la D85 entre Ste Scholastique et la Zone Artisanale : ligne blanche, stops, zebra des bus, passages piétons
- Au Petit Faubourg : création d'un passage piéton
- Avenue du Maquis et devant le café : réfection des marquages existants
- Place Jean Bugis et au départ de la voie communale Le Forgeron : création de Zebra d'interdiction de stationner.



- Allée de Saint Stapin mise en place de panneaux limitation de vitesse à 30 km/h

## INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION



Afin de limiter les actes d'incivilité, la municipalité a pris la suite d'un dossier initié par la mandature précédente, voté le 03/02/2020. Après étude, la nouvelle équipe municipale a choisi l'entreprise SPIE qui avait déjà équipé des villages voisins. Ces derniers nous ont confirmé que, depuis leur installation, les actes d'incivilité ont diminué.



## LIMITATION DE LA FORMATION DE TROUS DANS LES CHEMINS

### Premiers tests sur Chemin de Labastide.

Des tests ont été réalisés le 17 Mars 2021 avec une nouvelle machine pour limiter la formation de trous au niveau des chemins de la commune. Elle travaille en 4 temps :

- 1/ Rabotage des bas côtés.
- 2/ « Scarification » sur 10 à 20 cm d'épaisseur.
- 3/ Façonnage de la chaussée pour l'écoulement des eaux.
- 4/ Passage du rouleau compresseur.

En 2021, ont été refaits les chemins de la plaine très fréquentés par les randonneurs et les riverains. Il y a 26 km de chemins communaux sur notre commune : chaque année, pendant notre mandat, nous essaierons de réhabiliter entre 5 et 6 kms de chemins.

**VOIR LE REPORTAGE VIDÉO À CETTE ADRESSE :**  
[www.dourgne.fr/tests-sur-chemin-de-labastide/](http://www.dourgne.fr/tests-sur-chemin-de-labastide/)



## MAISON DES ASSOCIATIONS

Pour restreindre les dégradations trop souvent constatées, l'espace a été clôturé entièrement et fermé par un portail. Maintenant nous allons pouvoir procéder au changement des deux portes extérieures des cuisines qui ont été saccagées (budget global : 15 000€.. petit exemple de ce que les dégradations de quelques uns coûtent à tous ...).

## ÉLAGAGE

La Communauté de communes a procédé à l'élagage des platanes situés au-delà du camping, et a improvisé une nouvelle vie aux platanes qu'elle a jugés malades.



# EMBELLISSEMENT DU VILLAGE



## PLANTATIONS AVENUE DU MAQUIS :

Les travaux ont pris fin en décembre 2020 avec les plantations au pied du marronnier, sous le platane à l'intersection de l'avenue du Maquis et de la Carriérasse, et sur une partie des trottoirs. Afin d'éviter les déjections canines, une barrière en bois a été installée pour laisser aux arbustes et aux fleurs le temps de grandir et de s'épanouir.

## COMMISSION EMBELLISSEMENT :

Composée d'élus et d'habitantes très impliquées, elle s'est souvent réunie en 2020 et 2021 pour définir les travaux à réaliser en 2021 : travailler sur la propreté de la commune, sur les incivilités et amorcer le fleurissement.

## FLEURISSEMENT ET NETTOYAGE :

Des jardinières (entièrement recyclables) ont été disposées et remplies de fleurs par les membres de la commission embellissement et des personnes qui se sont portées volontaires.

La commission sécurité avait fait remarquer qu'il fallait sécuriser le passage sous les arcades aux endroits où il y a un dénivelé important. Nous avons opté pour des jardinières de préférence à des barrières pour répondre à cette nécessité.



La commission embellissement a aussi organisé 2 matinées de nettoyage citoyen (les 18 et 19 mai). Peu de citoyens ont répondu présent. Un grand Merci à celles qui ont participé.

Nous remercions aussi l'association LVA (Lieu de Vie et d'Accueil) ADELANTE : les adolescents ont effectué une après-midi nettoyage autour du collège, de la mairie et de la plateforme, encadrés par leurs éducateurs. Merci à M. Touati Benafla pour cette belle initiative.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, nous faisons appel à l'association Ailes pour assurer la propreté des rues de la commune. Nous avons commencé par le centre bourg. Le résultat est visible et nous encourage à poursuivre. Nous avons aussi fait appel à l'association Ailes pour assurer le remplacement temporaire d'un agent technique. Il assure l'entretien des espaces verts et des bords de route un peu partout dans les hameaux et le village.

### CIMETIÈRE :

Depuis le mois de mars nous faisons appel à l'association La Landelle qui intervient régulièrement pour son entretien.

### JARDIN DE L'AMITIÉ :

Les jeux qui ne correspondaient plus aux normes et qui étaient détériorés ont été retirés. Dans un premier temps il n'y aura qu'un espace enherbé, qui permettra aux enfants d'y jouer. Les tables et les bancs seront remplacés également.

### NUISANCES SONORES :

La réglementation des bruits de voisinage (Préfecture du Tarn) a été mise en place afin de protéger la santé et la tranquillité publiques. Tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. De ce fait, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

De même, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

### PETIT RAPPEL :

En tant que propriétaire occupant, locataire, ou usufruitier d'une habitation ou d'un garage, l'entretien courant du trottoir vous incombe. A savoir :

- Le déneigement ou le dégagement du verglas ;

- Le désherbage ;
- Le nettoyage des feuilles et des déchets ;
- L'épandage du sel ou du sable pour éviter la neige et le verglas.

Le trottoir ne vous appartient pas pour autant. Vous devez assurer que ce passage public puisse être utilisé sans encombre. Il est donc interdit d'y stocker des meubles, de s'y installer ou de se garer en travers.

### DISTRIBUTEURS DE SAC À DÉJECTIONS CANINES

La propreté de notre village est l'affaire de tous, petits et grands et aussi de nos amis les animaux. Nous installons 2 distributeurs de sacs pour permettre aux propriétaires d'animaux de ramasser les déjections ainsi que des panneaux de rappel sur ce sujet. Nous rappelons qu'il existe également 2 « canisettes » dans le village pour nos toutous et que, de plus, des sacs sont à disposition gratuitement en mairie. Si malgré nos efforts, les déjections canines sur le domaine public communal persistaient, nous avons la possibilité de verbaliser les propriétaires des chiens qui oublieraient de manière récurrente de les ramasser.

Sans lien avec nos toutous, il est une autre pollution qui envahit nos trottoirs et caniveaux, ce sont les mégots. Pensez à ne pas jeter vos mégots de cigarette sur la voie publique : il existe des cendriers de poche. Il serait regrettable d'être amené à verbaliser pour un mégot.

### LES CLOCHES

Une habitante nous a signalé, par l'intermédiaire du site web, un problème de sonorité au niveau des cloches de l'église. Cela nous a permis d'avertir la société en charge de l'entretien pour une réparation au début du mois d'Août. Merci à notre concitoyenne, et cela nous conforte sur l'interaction avec notre site web.





## MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

## Vous souhaitez recevoir les dernières infos de Dourgne ?

Inscrivez-vous sur le site [www.dourgne.fr](http://www.dourgne.fr) afin de recevoir des alertes info. Ces dernières arriveront sur votre boîte mail pour vous informer de la publication d'un nouvel article sur le site [www.dourgne.fr](http://www.dourgne.fr)

## CIMETIÈRE : RÉVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS ET DU RÈGLEMENT

Les nouvelles concessions ne sont plus à perpétuité, mais pour une durée de 30 ans renouvelable. Actuellement il existe très peu de concessions à vendre.

Pour permettre l'agrandissement du cimetière, la mairie a fait l'acquisition du terrain adjacent au parking pour une superficie de 12 000 m<sup>2</sup>.

La mairie conservera environ 3 500 m<sup>2</sup>, et vendra le reste du terrain.

[://www.dourgne.fr/abonnement/](http://www.dourgne.fr/abonnement/)





## DÉNOMINATION DES VOIES ET NUMÉROTATION (CONTINUE) DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA FIBRE.

### QU'EST-CE QUE L'ADRESSAGE ET POURQUOI L'AVOIR MIS EN PLACE ?

Avec l'arrivée de la FIBRE, il faut revoir l'adressage. La fibre arrive sur notre secteur en 2022. D'ici là, chaque habitation, chaque logement doit avoir son adresse spécifique, c'est ce qu'on appelle l'adressage. Cela consiste à donner des adresses normées à chaque voie (rues, chemins, impasses, places, lieux dits ...) ainsi qu'une numérotation.

De ce fait, chaque logement sera facilement localisé grâce au nom de la voie et par son positionnement

dans cette voie. L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions des secours (SMUR, Pompiers, Gendarmerie, etc.).

### De plus, grâce à l'adressage, comme promis par le Département, la fibre pourra être amenée à chaque «boîte aux lettres».

Créer des adresses normées permet à tous de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de notre commune. La création d'adresses normées s'est faite en 2 étapes :

- créer des dénominations des voies (si elles n'étaient pas existantes),
- faire la numérotation des voies ( sans bis, ter, ...).

C'est le conseil municipal précédent qui a délibéré sur la dénomination des rues, des voies, etc. Pour la première installation uniquement la commune a la charge de prévoir la numérotation. Ensuite il revient aux propriétaires l'entretien des numérotations et le renouvellement le cas échéant. Bien évidemment, pour tous ceux qui sont concernés, la Mairie enverra un courrier leur indiquant le changement d'adresse et/ou de numérotation. Pour leur faciliter cette démarche, nous joindrons à ce courrier une liste des organismes à prévenir (employeur, Sécurité Sociale, Mutuelles, banques, etc.).





## PROJET D'AMÉNAGEMENT POUR L'ACCUEIL DES RANDONNEURS ET POUR LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS.

DOURGNE et son environnement sont de plus en plus appréciés par les randonneurs et les amoureux de la nature. Tous les jours, été comme hiver, de nombreuses personnes y viennent, attirées par la communication et la promotion faites autour de ces sites.

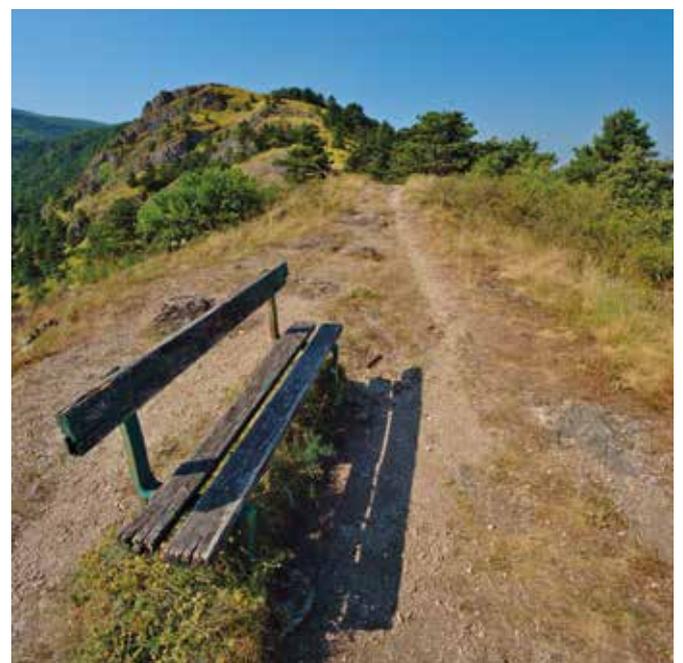
Pour l'harmonie de l'utilisation et la conservation de ces lieux (NATURA 2000), il est nécessaire de faire de la prévention, de l'information et de réglementer le fonctionnement et l'accès à la Capelette, au Baylou, aux Piscines, aux 3 ruisseaux à Montalric, etc ...

Une signalétique se met en place : des panneaux de bienvenue aux entrées du village (D85), des panneaux directionnels vers le parking derrière la Mairie, avec installation de tables pique-nique, bancs et poubelles, ainsi que des panneaux d'information sur les randonnées, le village, les commerces et les services.

Avec l'aide de différents partenaires, tels que le Conseil Départemental et le Parc Régional, nous œuvrons pour que Dourgne, comme tous les sites de qualité, soit protégé, pour que notre village soit un terrain privilégié pour le développement des activités et des sports nature tout en gardant une vie économique viable.

Ainsi, pour la 'Capelette', une signalétique a été mise en place :

- du 1<sup>er</sup> parking (P1) : Bivouac et feux interdits
- après le P1 : Voie sans issue
- au 2<sup>ème</sup> parking (P2) : Parking réservé exclusivement PMR + Bivouac et feux interdits.
- après le P2 : Accès interdit à tous véhicules à moteur + Bivouac et feux interdits.
- aux 4 portails d'entrée piéton : Zone interdite à tous véhicules à moteur + Bivouac et feux interdits.



## Précisions de l'équipe municipale :

« La sté VSB qui conduit ce projet tiendra une permanence dans les locaux de la Mairie (salle d'honneur) le mardi 19 octobre de 16h à 20h pour informer les habitants de Dourgne et des villages alentour et répondre à vos questions. »

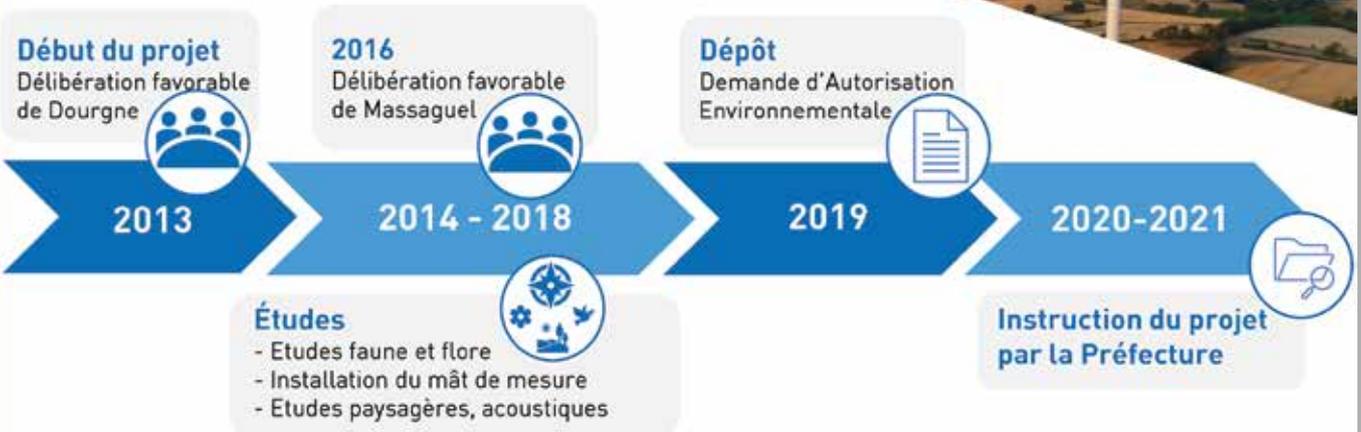
## Projet éolien de la Vialette

Communes de Dourgne et Massaguel  
Point d'avancement

2021



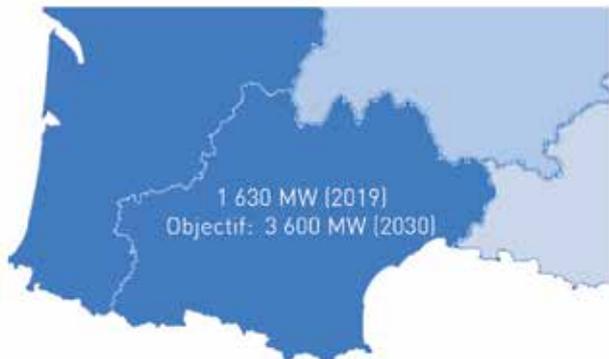
### Historique des étapes principales



### Pourquoi un projet de parc éolien à Dourgne ?

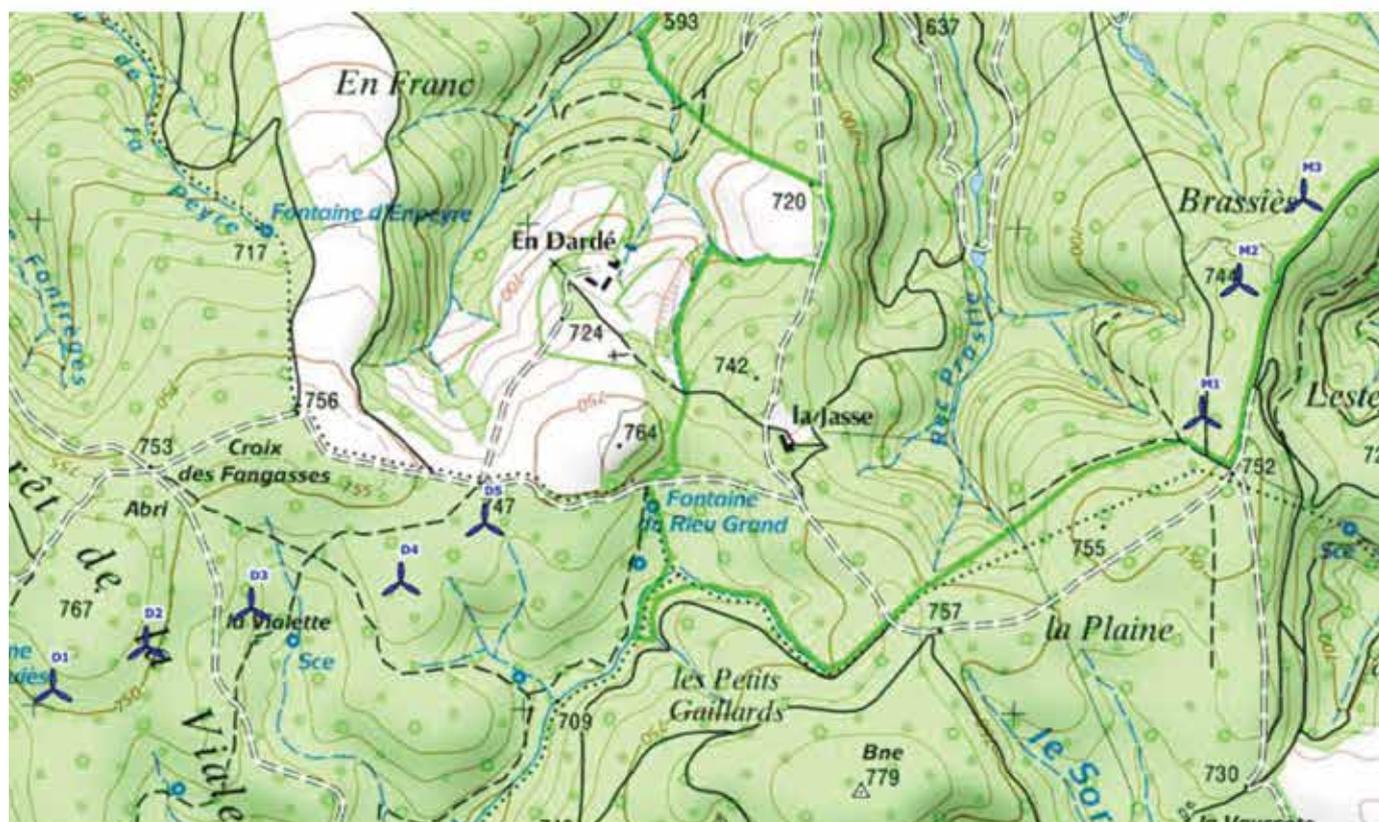
Le scénario REPOS (Région à Energie POSitive) Occitanie vise des objectifs de déploiement des énergies renouvelables.

**Objectif** de l'éolien en Occitanie pour **2030** : **3 600 MW**  
**Etat des lieux** de l'éolien en Occitanie **fin 2019** : **1 630 MW** raccordés



Les éoliennes de Dourgne et Massaguel permettront de participer aux objectifs fixés par l'Etat et la Région Occitanie.

## L'emplacement des éoliennes



**Nombre d'éoliennes : 8  
dont 5 sur Dourgne**

**Puissance unitaire : 2,35 MW**

**Hauteur : 125m (bout de pale)**

**Eolienne de type Enercon E92**

<https://vsb-en.wixsite.com/parc-eolien-dourgne>

## Les questions fréquentes concernant les éoliennes de la Vialette

### Combien d'habitations ce parc éolien va-t-il alimenter en électricité (chauffage compris) ?

18,8MW ⇔ 18 800 habitants

*La consommation moyenne d'électricité en France est de 4 600kWh par foyer et 2 130 kWh par personne chauffage inclus.  
En moyenne, 2,2 personnes par foyer en France.*



### Comment garantir que le nombre de décibels émis par les éoliennes n'augmente pas avec le temps ?



Le contrôle acoustique ne s'arrête pas à la mise en service du parc. Nous sommes soumis à des règles de contrôle très strictes des émissions sonores et ce, tout au long de la vie du parc éolien. Les émergences sonores, mesurées par rapport au bruit ambiant, ne doivent pas dépasser 5dB de jour et 3dB de nuit.

### Que deviendront les éoliennes en fin de vie (30 ans) ?

La loi prévoit que le démantèlement complet du parc éolien (y compris les fondations) et la remise en état du terrain soient financièrement provisionnés lors de la construction. Elles pourront également être remplacées (repowering).



<https://vsb-en.wixsite.com/parc-eolien-dourgne>



## Prochaines étapes



Retrouvez toute l'actualité sur le site internet du projet :

<https://vsb-en.wixsite.com/parc-eolien-dourgne/>

## Les critères de sélection d'un site éolien :



Des vents suffisants



Un impact minimal sur la faune, la flore et les milieux naturels



Une distance de 500m des habitations



Une prise en compte des contraintes aéronautiques et hertziennes



Une intégration cohérente dans le paysage



Un accès au réseau électrique

# L'ART S'AFFICHE À DOURGNE



## 14 juillet :

Inauguration de la 50<sup>ème</sup> Exposition des « Artistes et Artisans du Pays de Dourgne », dans le salon d'honneur de la mairie.

## AVEC COMME INVITÉS :

### Du 14 juillet au 29 août :

Dom Robert, moine bénédictin connu comme peintre cartonnier de tapisserie et grand nom de la tapisserie d'Aubusson.

Jean-Louis Terret, caricaturiste à ses heures perdues et peintre de talent.

### Du 14 juillet au 8 août :

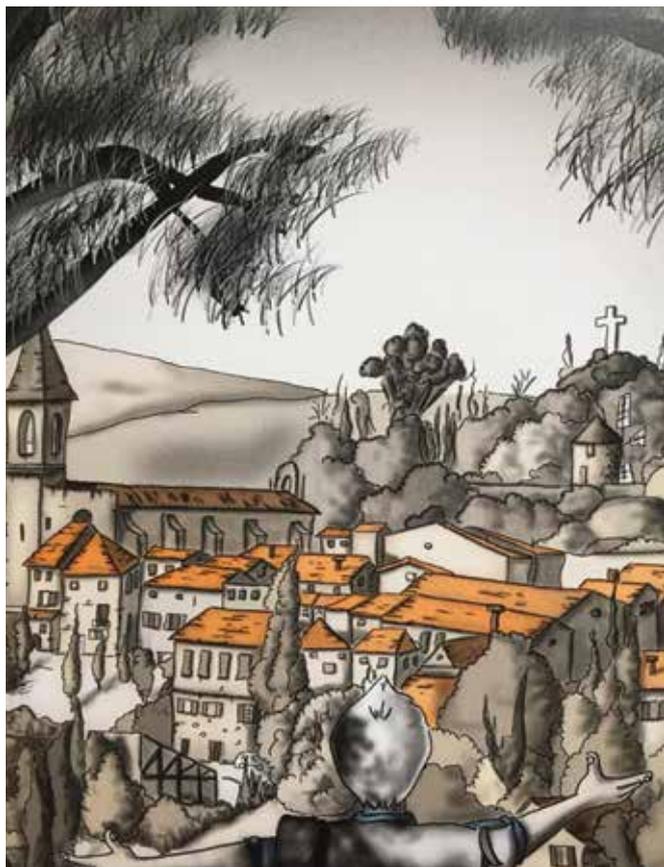
Jean-Pierre Bailé, le peintre qui travaille à la manière d'un archéologue.

### Du 10 août au 29 août :

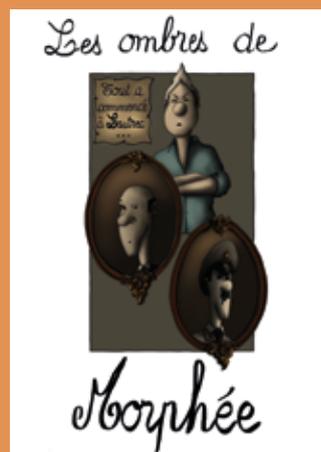
Casimir Ferrer, peintre et sculpteur connu et reconnu, qui mélange peinture et sculpture pour obtenir une complémentarité.



# LES OMBRES DE MORPHÉE



Olivier Monsarrat nous présente sa bande dessinée : Vincent, jeune aventurier contemporain se retrouve au cœur d'une intrigue... Sur un fond de croyances cathares, notre héros est à la poursuite du Graal, tel Indiana Jones et son temple maudit...



Une belle histoire pleine de rebondissements. L'énigme se déroule sur notre territoire... Lautrec, Dourgne, En Calcat, La Capelette, Montolieu, Villelongue... De très belles illustrations d'Olivier et des textes accrocheurs de Sébastien Pradelles.

Un plaisir de lecture, merci Olivier

## UNE MISS INTERNATIONALE À DOURGNE

Maya ALBERT originaire de Dourgne, représentera la France à YOKOHAMA au Japon lors de la 60<sup>ème</sup> édition du concours Miss International qui se déroulera en novembre 2021. Maya ALBERT est Miss International Beauty Pageant.

### QU'EST-CE QUE « MISS INTERNATIONAL BEAUTY PAGEANT » ?

Miss International est un concours annuel de beauté, créé en 1960, à Long Beach, dans l'État de la Californie, aux États-Unis.

Il s'est ensuite déroulé au Japon, en Chine et de nouveau au Japon. Jadis, les candidates françaises étaient des Miss France ou leur dauphine. Avec Miss Univers, Miss World, et Miss Supranational, il est l'un des plus importants concours de beauté au monde.

### LE BUT DU CONCOURS EST DE PROMOUVOIR :

**« La Paix dans le monde,  
la bonne volonté et la  
compréhension des autres ».**

BONNE CHANCE MAYA



# ÉCLAIRAGE DU VILLAGE

Le Jour de la Nuit, organisé le vendredi 9 octobre 2020 par le Planétarium de Montredon-Labessonnié, fut une sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Notre village ne pouvait pas rester spectateur dans le basculement en technologie LED sur l'éclairage public.

Dans une logique économique, écologique, de bien-être et la sécurité de tous, nous avons décidé avec une subvention et une aide technique du syndicat Territoire d'Énergie de programmer ce renouvellement. Ces composants LED sont moins énergivores et donc plus écologiques.

Ce projet est conséquent financièrement, aussi il sera réalisé en 3 phases. La 1<sup>ère</sup> phase, à l'automne, concernera le changement pour le secteur Sud de 50 luminaires, le collège de 28 luminaires et la Montagnarié de 11 luminaires. Les 2 autres phases se feront en 2022 et 2023. L'économie sur la consommation sera de l'ordre de 60 %.



## LA CHAUVÉ-SOURIS

**i**

**DOURGNE - 81**  
Salle des associations

**LA NUIT DE LA chauve-souris**  
*Ratapenada*

**VENDREDI 27 AOÛT • 20H30**  
AVEC LE CPIE DU HAUT-LANGUEDOC

**ENTRÉE GRATUITE**

**AU PROGRAMME >>**  
Film documentaire et discussion  
Sortie de nuit, observation et écoute des chauves-souris  
(à l'aide de détecteurs d'ultrasons, dans le village)

MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE POUR VOTRE SÉCURITÉ. PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.

Conférence organisée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, en partenariat avec le territoire de l'Énergie

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

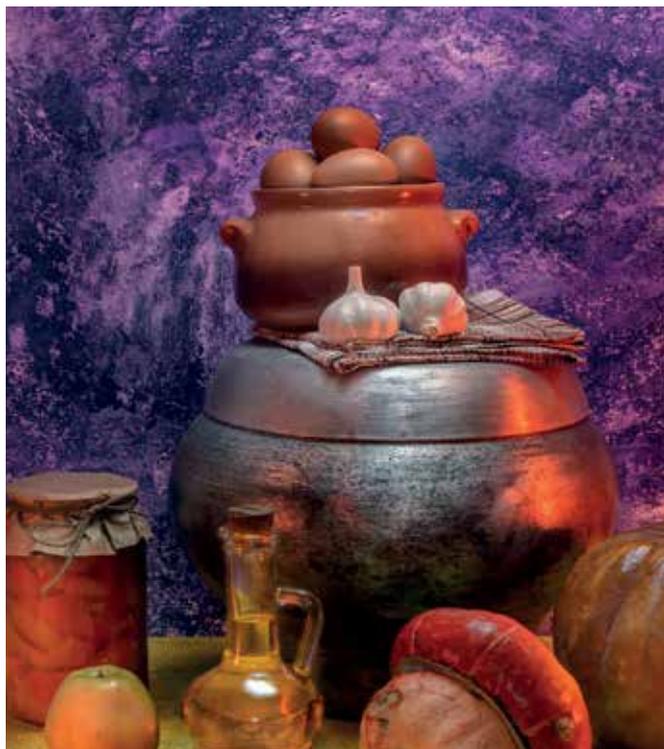
### LE VENDREDI 27 AOÛT

Les associations naturalistes locales qui œuvrent quotidiennement sur le territoire du Parc nous ont projeté un film documentaire sur les chauve-souris. Une sortie dans le village nous a permis d'observer et d'écouter les chiroptères à l'aide de détecteurs ultrasons.

Une exposition et des maquettes en taille réelle nous ont également été présentées.



# LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



**18 ET 19  
SEPTEMBRE 2021**

Les journées du patrimoine ont eu lieu les 18 et 19 septembre 2021, autour du thème :

**EXPO PERMANENTE :**  
Salle de classe

**EXPO INÉDITE :**  
Cuisine d'antan  
adresse de la visite :

Le Plô d'En Grave, l'ancienne gare

## LA JOURNÉE PRESSAGE DE POMMES

L'association « Les saisons de la vallée » d'Albine propose de presser les pommes qui lui sont apportées. Ainsi, le dimanche 5 septembre 2021, nos visiteurs sont venus avec leurs fruits et repartis avec du jus de pomme (frais ou pasteurisé).





Marché des producteurs



Nous remercions Jean-Luc HERVÉ de LA FERME D'EN GOUT pour sa prestation qui a ravi petits et grands en nous contant l'histoire du village de Dourgne, tout au long des quartiers parcourus.





## À L'ABBAYE SAINTE-SCHOLASTIQUE, LE VENDREDI 11 JUIN 2021, CONSÉCRATION DE L'AUTEL

La dédicace du nouvel autel de l'église de l'Abbaye marque la fin de plus de deux ans de travaux. Cette célébration a eu lieu vendredi 11 juin, et était présidée par Mgr Jean Legrez, archevêque d'Albi.

En 2013, la communauté a ouvert une réflexion portant sur l'église et sur les lieux adjacents pour répondre à différentes interrogations et repenser les espaces. Après 6 années, le chantier de restauration peut enfin débiter en janvier 2019. Cette consécration du nouvel autel couronne donc 27 mois de travaux dans l'église abbatiale et le grand parloir.



Le projet a été travaillé avec M. Jean-Marie Duthilleul, architecte ; le mobilier liturgique a été dessiné par l'agence Duthilleul, et le suivi des travaux réalisé par l'agence DMD de Dourgne. Diverses entreprises locales ont œuvré sur le chantier : Consola, Parlons Pierre, Rey Alu, Sobac, AJC Carrelage, Carcellès, Spherelec ...

Nous avons voulu que cet aménagement permette à la communauté d'être plus rassemblée et que l'unité de l'assemblée (communauté et hôtes) soit mieux manifestée.

Si la réflexion a pris du temps, elle nous a permis d'avancer vers un projet qui réorganise complètement l'espace. Aidées par M. Duthilleul, nous avons pu nous projeter dans quelque chose de totalement neuf et qui remettait en valeur notre église. Le plan axial de celle-ci a ainsi été souligné ainsi que le rythme de l'église avec ses pilastres tout au long de la nef conduisant au sanctuaire. La restauration d'une partie des vitraux, le nettoyage des murs, l'éclairage, ont permis de redonner de la lumière à l'ensemble de l'édifice.

Aujourd'hui, nous sommes heureuses de célébrer dans ce lieu qui invite à la prière. Notre église est claire et accueillante, ouverte à tous ceux et celles qui s'y arrêtent.

**Les moniales de Dourgne**



Lundi 31 mai, l'ARCOM a tenu son assemblée générale au sein de la Mairie, COVID-19 et mesures sanitaires obligent. Vingt-quatre membres actifs au sein de l'association, dix-sept, présents ou excusés, ont entendu le Président Cyril RIVALS retracer une année 2020 dont la seule activité fut le Cinécran le 22 août ; l'événement principal, vide grenier du mois de mai, malgré une nouvelle tentative à la rentrée de septembre ne résista pas à la pandémie. Au terme de cette année « blanche », l'association, grâce aux cotisations de ses adhérents et à la subvention de la Mairie pour le Cinécran, fait face à un déficit mais garde sa marge pour se relancer sur cette année 2021. COVID-19 et mesures mises en place par les services de l'État auront repoussé toute initiative en ce début 2021, jusqu'à enfin entrevoir une « éclaircie » nous donnant l'envie de se revoir.

## MÉTÉO DU LUNDI 21 JUIN

### Fête de la musique

Rendez-vous raté. Le protocole transmis par les services de la Préfecture du Tarn et ... s'il faut le rappeler, le phénomène météorologique qui alimentera les discussions dans les années à venir et qui a aussi eu un impact sur les légumes et fruits que nous consommons l'été, nous ont amenés à fixer un nouveau rendez-vous en 2022, **deux fêtes en une seule, c'est promis !**



Le second rendez-vous pour toutes les personnes qui depuis 2019 entassent des objets, ne souhaitant pas les jeter mais leur offrir une nouvelle vie, s'est déroulé le dimanche 11 juillet.

Le grand vide grenier de l'ARCOM a vu les premiers exposants franchir l'entrée fixée devant le commerce de Sandra, dès 5H15...sans la présence des organisateurs.

Décidément, ce vide grenier aura eu une saveur spéciale. Fin de journée, les exposants, au nombre de 71 pour cette manifestation 2021 quasi identique à 2019, quittent la place des Promenades avec des résultats positifs, un nombre de visiteurs inférieurs aux saisons passées mais un meilleur chiffre d'affaires.



**Merci aux membres de l'ARCOM qui auront permis sa tenue, aux exposants qui auront répondu à notre invitation et merci aux services de la Mairie, en particulier Benoît G., avec qui nous avons pu sereinement préparer cette journée. Rendez-vous en 2022 et retour à une date au mois de mai.**



## FÊTE DU VILLAGE

**Vendredi 30 juillet**

Après rencontres entre les services de la Mairie et les différentes associations, l'ARCOM répond favorablement à la proposition de la commission des fêtes de la Mairie de s'occuper de la soirée du vendredi. Depuis toujours, l'ARCOM, en particulier son Président, souhaite faire la fête du village sur la Place des Promenades. En accord avec la Mairie, ce souhait va se transformer en réalité lors de la soirée du 30 juillet.



Une fois de plus, il aura fallu attendre le vendredi 11h !!! pour enfin être libérés et assurés de la tenue de la soirée. Certes, pour cette année 2021 pas d'autorisation de restauration, mais maintien de la buvette. Comme en 2019 lors du 14 juillet, le groupe « Acoustic'ops » en formation complète de 4 musiciens a assuré l'ambiance et quelle ambiance !!.

Seul, un nombre de visiteurs, inférieur à nos souhaits, nous a laissé un peu d'amertume : la présentation alors du pass sanitaire n'y est certainement pas pour rien !

## Dimanche 1<sup>er</sup> août

Repas du midi calé, sieste achevée, on a continué la fête. L'après-midi, en lien avec la commission des fêtes de la Mairie, l'ARCOM organise en partenariat avec l'association Joc'R et son Président Grégory ANDRES un après-midi ludique.

**Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette première, au Conseil Municipal et aux services techniques de la Mairie, qui n'ont pas ménagé leur temps.  
Rendez-vous en 2022.**



### Grégory nous rappelle quel était le scénario



*L'heure est grave. Les clefs de la ville ont disparu. Une équipe de recherche, constituée de bénévoles dont vous faites partie, a été mise en place afin de les retrouver. Muni de votre carnet d'enquête, d'indices et de pistes à suivre, vous vous mettez en quête de témoins susceptibles de vous aider à retrouver cet emblème de la ville de Dourgne. Vos investigations vous mèneront à résoudre des énigmes, relever des défis, interroger des personnages célèbres et, espérons-le, retrouver le trousseau égaré...*

*Bonne chance !*

Pour cette première, il y a eu 54 participants se sont répartis en 8 équipes. L'idée a séduit des Dourgnols et des touristes !

La bonne humeur, quelques connaissances sur les personnages illustres de notre village... et un peu de marche ont mené l'ensemble des joueurs à passer un après-midi convivial. Au terme du jeu, avant le pot offert par la Mairie, chaque équipe s'est vue remettre par le Président Cyril RIVALS en présence de Mme le Maire Dominique COUGNAUD et de membres du Conseil Municipal, un livret et une médaille du village de Dourgne.

Grégory ANDRES et son équipe, très satisfaits de leur premier rendez-vous avec Dourgne, nous donnent rendez-vous l'année prochaine, les idées de jeu ne leur manquent pas !

Pour suivre l'actualité de l'ARCOM et des acteurs des alentours, rendez-vous sur [www.laroutedesmarchands.simplesite.com](http://www.laroutedesmarchands.simplesite.com), agréable reprise à tous.

## MJC

Entre confinement, couvre-feu, distanciation sociale et mesures anti-covid-19, et malgré un report en avril 2021, la MJC Dourgne n'a pas pu réaliser la 720<sup>ème</sup> édition du Romarin.

Les organisateurs envisagent, selon la disponibilité des troupes, de reconduire en 2022 le programme qui était prévu pour cette année.

En attendant de pouvoir ripailler et festoyer dans les rues de notre beau village, la MJC convie les habitants de Dourgne et environs à la soirée dansante programmée à la date du samedi 20 novembre 2021. Cette fête, où l'on pourra déguster du fresinat, des curbelets ainsi que du vin nouveau, est organisée en lieu et place du Loto du Romarin. Les bénéficiaires seront engagés dans la réalisation du Romarin 2022. L'animation de cette activité festive sera réalisée par « DJ Bouchon Animations », qui a maintes fois enflammé la piste de danse de La Rivière. Croisons les doigts pour qu'elle se réalise. Un moment de gaieté et de convivialité ne sera pas de trop en ces temps perturbés.

AGENDA :

- 20 novembre 2021 : Soirée dansante organisée par la MJC Dourgne.

## LES 6COM@PRESSÉS



Notre troupe, créée le 19 février 2020 et évoluant au sein de la MJC de Dourgne, n'aura joué sa pièce « A quelle heure on ment » qu'une seule fois, pandémie oblige. Depuis, chacun a continué son chemin au gré des contraintes fixées par la COVID-19, c'est-à-dire en oubliant de se revoir pour répéter ou tout simplement prendre du plaisir à parler théâtre, à jouer.

Le bout de ce chemin forcé arrive-t-il enfin en vue ? Chacun l'espère et nous prenons le pari de passer à une autre étape.

Pour cette nouvelle étape, hors du fait que nous reprenons le chemin des planches et sommes ouverts à toute demande de représentation, nous souhaiterions proposer un atelier théâtre destiné aux adolescents. Cet atelier, mené par notre troupe et l'association Joc'R de Castres, association dont l'activité est « spectacle de théâtre d'improvisation », serait mis en place dès cette rentrée.

Pour valider et mesurer l'intérêt de la démarche, nous proposons à toutes les personnes, adolescents et adultes, intéressées par le théâtre, pour jouer, trouver une expérience de prise de parole en public, prendre confiance en soi et ... se lâcher, ou par les coulisses !... de se faire connaître en nous écrivant un mail à l'adresse suivante [6comtheatre@gmail.com](mailto:6comtheatre@gmail.com). A la suite de cette « consultation » nous vous proposerons de nous réunir en présence des membres de notre troupe et de membres de l'association Joc'R ; nous comptons sur vous, merci d'une réponse au plus tard le 30 octobre.

Les 6com@pressés – RNA W812008789

# DE NOUVELLES IMPLANTATIONS !



[Accueil](#)

[Présentation](#)

[Activités](#)

[Références](#)

[Contact](#)



## LES NOUVELLES ACTIVITÉS AU SEIN DU VILLAGE :

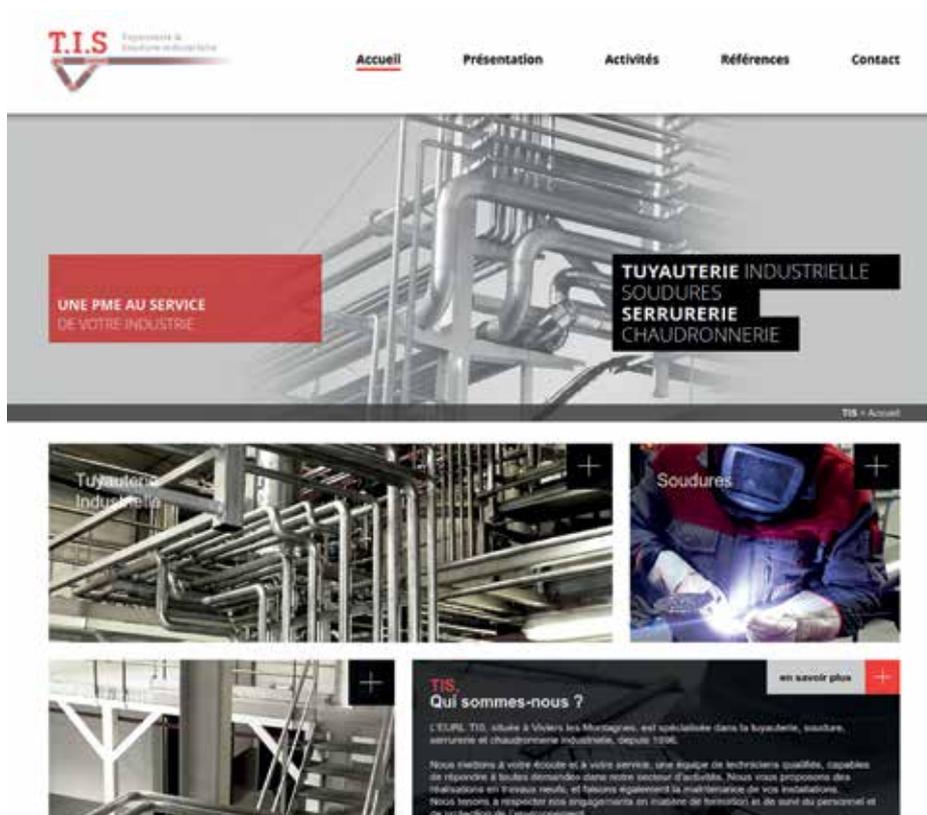
Malgré cette période particulière, de nouvelles implantations ont eu lieu à Dougne pendant ce premier semestre 2021. C'est avec plaisir que nous accueillons, dans le domaine de l'industrie, de l'hébergement, et de l'associatif :

### TIS

#### TUYAUTERIE ET SOUDURE INDUSTRIELLE

L'entreprise TIS, spécialisée dans la tuyauterie, soudure, serrurerie et chaudronnerie industrielle, depuis 1996, s'est installée à Dougne afin d'être propriétaire de ses murs, et avoir plus de surface pour son développement, tout en restant proche de ses clients historiques.

[www.tis81.fr/](http://www.tis81.fr/)  
05 63 71 10 32  
Zone Artisanale  
81110 Dougne



VIE ASSOCIATIVE

Bienvenue  
Chez vous...



“ mille raisons de poser ses valises pour un séjour inoubliable ”

## AU PAYS DES ABBAYES :

M<sup>me</sup> Keizer et son mari sont d'abord arrivés en 2012 à Arfons, passionnés d'activité équestre. Puis ont migré au Sidobre, afin de gagner plus d'espace. C'est finalement avec un retour au pied de la Montagne Noire, ici à Dourgne, que Mme Keizer a renoué avec son passé d'étudiante à l'ENSAT, où elle a appris à découvrir la Montagne Noire. En ce début d'année 2021 est née son activité de gîte.

[www.aupaysdesabbayes.eu](http://www.aupaysdesabbayes.eu)  
06 71 39 88 39  
6 côte des moulins,  
81 110 Dourgne



8 avenue du maquis  
81 100 Dourgne  
[www.hedoniste-magazine.fr](http://www.hedoniste-magazine.fr)  
06 09 66 74 67  
[direction@hedoniste-magazine.fr](mailto:direction@hedoniste-magazine.fr)

## ASSOCIATION HÉDONISTE

MAGAZINE, AGENCE GRAPHIQUE ET ÉVÉNEMENTIEL

Dourgne est désormais le siège social du magazine Hédoniste. Un choix de cœur de l'association, sensible à la qualité de vie du village, tout comme un positionnement stratégique permettant de rayonner sur l'ensemble du territoire de diffusion. L'association de professionnels de la presse et des médias propose aussi des cours de radio, de journalisme et de vidéo au 8 avenue du Maquis.



Nous avons pu constater que les bacs jaunes du tri sélectif débordent très fréquemment. Après avoir interrogé les employés du SIPOM, ceux-ci nous ont répondu qu'ils trouvent souvent des cartons entiers non pliés dans les containers.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir réduire au maximum le volume des cartons et emballages en les pliant autant que possible. Des dépôts illicites se produisent aux abords des containers (planches, meubles, divers petits encombrants.....) cela est fort regrettable dans la mesure où nous pouvons accéder à deux déchetteries, celle du SIPOM à REVEL ou celle de la CCSA à SOUAL.

## HORAIRES

Déchetterie de REVEL : du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H50

Déchetterie de SOUAL : du mardi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS PAR LE SIPOM DE REVEL

Un service de collecte des encombrants en porte à porte existe sous deux modalités :

- un service gratuit, sur appel et inscription, qui intervient sur l'ensemble du territoire dans un délai d'un mois environ lors d'une tournée spécialement organisée dès qu'il y a plusieurs demandes émanant du même secteur ;
- un service payant, sur rendez-vous, qui répond aux besoins d'utilisateurs qui ne pourraient pas attendre le passage de la collecte gratuite.

## DÉCHETS VERTS

La nouvelle réglementation de notre déchèterie a été mise en place le 1<sup>er</sup> mars. Nous invitons les utilisateurs à nous faire part de leurs observations au secrétariat de la mairie ([mairie@dourgne.fr](mailto:mairie@dourgne.fr)).

## ÉCOSYSTEM : UNE 2<sup>ème</sup> VIE POUR VOS OBJETS

Lorsque vous déposez un objet, les équipes d'Écosystem vont le diriger soit vers un atelier de réemploi - réutilisation pour le remettre en état, soit vers un site de traitement pour le dépolluer puis le recycler.

Ainsi, les ressources naturelles sont préservées et les rejets de CO<sup>2</sup> réduits. Continuons à faire les bons gestes pour l'environnement.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOR & AGOUT

## LE SALON LES AUTOMNALES DES SAVOIR-FAIRE

**DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021**



Cette 5<sup>ème</sup> édition a eu lieu le Dimanche 26 Septembre de 9h30 à 18h à l'Espace Loisirs Les Etangs à Saïx.

Ce salon, organisé sur la thématique de « L'intelligence de la main... au service de l'Habitat » a mis à l'honneur les secteurs d'activités ci-dessous par la présence d'entreprises du territoire de la communauté de communes Sor et Agout et de ses alentours :

- Les métiers du bâtiment
- Les métiers de l'aménagement intérieur et extérieur
- Les savoir-faire liés à la décoration et à l'artisanat d'art

Cette journée a proposé également diverses animations grand public autour de l'habitat, du patrimoine et des matériaux :

- Conférence sur les aides financières liées à l'habitat et à l'agencement intérieur
- Expositions proposées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn
- Démonstrations des savoir-faire des exposants
- Jeux pour enfants.

L'entrée est gratuite et une restauration est prévue sur place pour permettre aux visiteurs de profiter des différentes animations (programme détaillé et liste des exposants sur le site Internet de la Communauté de Communes Sor et Agout) et du site des Étangs tout au long de la journée.

## LA PLATEFORME EMPLOI SOR ET AGOUT

### CE SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOR ET AGOUT EST PROPOSÉ :

#### Aux chefs d'entreprises du territoire :

- Conseils sur leurs recrutements
- Accompagnement dans la rédaction de l'offre d'emplois
- Aide dans la recherche et pré-sélection des candidats

#### Aux personnes en recherche d'emplois :

- Inscription de la candidature dans le fichier Compétences de la CCSA afin d'être informé rapidement des offres répondant au profil
- Accompagnement et conseil dans la finalisation de la demande
- Orientation vers d'autres partenaires de l'emploi pour les demandes spécifiques

Les offres proposées par la Plateforme Emploi sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de Communes. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, il est possible de déposer son CV et sa candidature directement en ligne sur le même site Internet.

**La Plateforme Emploi est disponible du Lundi au Vendredi de 9h à 17h par mail ([emploi@communautesoragout.fr](mailto:emploi@communautesoragout.fr)) ou par téléphone au 06.69.19.06.56.**

Vous pouvez également directement rencontrer la Plateforme le Jeudi de 14h à 16h30 au siège de la Communauté de Communes Sor et Agout (Espace Loisirs Les Etangs à Saïx).

# AGENDA



## 2 OCTOBRE

la Cérémonie en l'honneur de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers du Tarn aura lieu sur notre commune à 10h sur la plateforme du Collège.

## 22 OCTOBRE

Cross du collège

## 11 NOVEMBRE

Commémoration 11h30 monument aux morts

## SAMEDI 13 NOVEMBRE

Soirée du magazine HÉDONISTE à l'abbatiale de Sorèze avec tous les DJ des discothèques de la région des années 80 (Rolls, Ferme de Riquet, Lasprades, Rebelote, le Shakers, la Roseraie, etc.) + défilé de lingerie hommes et femmes + expo de vieilles voitures et de photos + buffet chaud et froid cuisiné sur place par un chef étoilé + bar à cocktail et autres surprises: entrée Gratuite.



## 20 NOVEMBRE

Repas Romarin

Soirée dansante organisée par la MJC Dourgne



*Rendez-vous  
en 2022*

